

Inévitable conflit d'intérêt chez la franco-marocaine Belkacem

Lors de l'émission « mots croisés » du 8 avril, Madame Vallaud Belkacem représentait le gouvernement confronté au problème Cahuzac. Avec beaucoup de combativité, de celle qui anime celui qui sait que son camp a tort mais qui ne veut pas le reconnaître et essaie par tous les moyens de trouver un sujet de dérivation qui lui permettra de se présenter en accusateur, avec la raideur hautaine dont se pare la vertu injustement et odieusement agressée, avec un rien de condescendance notamment envers le représentant du Front national, la porte-parole du gouvernement a tenté pied à pied de faire oublier le scandale d'Etat créé par son collègue ministre du budget, le désormais célèbre fraudeur fiscal depuis 20 ans, Jérôme Cahuzac.

Un des fumigènes qu'elle a particulièrement activé est le combat que se promettait de mener le gouvernement Hollande-Ayrault pour éviter que des élus soient concernés par des conflits d'intérêts, dont « il n'existe pas de définition dans le droit français » nous dit-elle.

Et de nous gratifier de celle qu'en donnent » le Conseil de l'Europe et l'OCDE » : «